

Le Bureau Pays Abidjan de l'OIT cherche pour le Mali un, une consultant (e) national ou international basé à Bamako pour **conduire l'évaluation interne finale du projet « COMBATTRE L'ESCLAVAGE ET LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ESCLAVAGE AU MALI »**

Période de l'évaluation : juin-juillet 2023

Date limite de soumission de candidature : 31 mai 2023

Type de contrat : Contrat de collaboration externe

Langues requises : Maîtrise du Français écrit et parlé, la connaissance des langues locales (Bamabara, Sonrhai, Tamasheq) serait un atout.

Pour plus de détails sur l'évaluation, veuillez consulter les termes de références (TdRs) ci-dessous.

Il faut noter que les dates mentionnées dans les TdRs sont à titre indicatif et pourraient être légèrement revues si nécessaire.

Le candidat(e) intéressé(e) par cet appel à manifestation d'intérêt devra fournir les informations suivantes :

1. Description des compétences, les qualifications et l'expérience du/ de la candidat(e) tout en montrant comment celles-ci répondent au mieux aux qualifications requises pour cette position,
2. Une liste des évaluations réalisées antérieurement de préférence en relation avec le contexte et la thématique du présent appel, indiquant clairement le rôle joué par le/ la consultant(e),
3. Le/ la candidat(e) doit démontrer son expertise et sa capacité à conduire des évaluations de projets/ programmes, notamment au sein du système des nations Unies et ou avec des organisations internationales de développement,
4. Une déclaration du/ de la candidat(e) attestant sa disponibilité à conduire l'évaluation finale au Mali et une proposition des honoraires professionnels quotidiens exprimés en US Dollar,
5. Une copie du curriculum vitæ du/ de la candidat(e) (qui doit comprendre des renseignements sur les compétences et qualifications du candidat mentionnés plus haut).
6. Les noms de deux personnes de référence (téléphone et courriel compris) à contacter.
7. Deux rapports dans lesquels l'évaluateur a été le seul évaluateur ou le chef d'équipe.
8. Le consultant devra être disponible à Bamako (voyage internationale n'est pas prévu).

Les femmes sont encouragées à appliquer.

La date limite pour présenter une expression d'intérêt pour la réalisation de l'évaluation finale est le 31 mai 2023. Veuillez envoyer un courriel avec en objet « **Recrutement pour l'évaluation du projet « COMBATTRE L'ESCLAVAGE AU MALI »** ». À l'adresse : bamakoprocurement@ilo.org en mettant en copie coulibalyti@ilo.org .



Organisation
internationale
du Travail

TERMES DE REFERENCE (TDR)

EVALUATION INTERNE FINALE DU PROJET : COMBATTRE L'ESCLAVAGE ET LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ESCLAVAGE AU MALI.

Version 16 mai 2023

Titre du projet, objet de l'évaluation	Combating Slavery and Slavery-based Discrimination in Mali
Code de coopération technique du projet	MLI/19/01/USA
Pays	Mali
Date de l'évaluation	Mai – Juin 2023
Unité administrative responsable pour la gestion du projet	CO-Abidjan
Unités techniques responsables pour l'appui technique au projet	FUNDAMENTALS
Institutions partenaires	Anti-Slavery et Temedt
Date de début du projet et de finalisation	01 octobre 2019 – 31 juillet 2023 (46 mois)
Donateur et budget du projet	Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS), USD 1,875,282
Type d'évaluation et date	Evaluation interne finale, Mai – Juin 2023
Gestionnaire de l'évaluation	M&E Officer DRL

1. Contexte

À l'instar d'autres pays de la région du Sahel, les communautés locales, objet de l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage sont privées de droits humains fondamentaux au Mali. La généralisation de la discrimination économique, sociale et politique qui en résulte afflige lesdites communautés. Il est nécessaire de mieux comprendre l'incidence et les schémas de l'esclavage fondé sur l'ascendance, le lieu de ces pratiques abusives, les personnes et les groupes concernés, ainsi que les personnes et les groupes responsables.

Le conflit en cours dans le nord du Mali, lieu de concentration de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage entrave la lutte contre le phénomène depuis 2012. La mise en œuvre des programmes et la fourniture d'aide humanitaire et autres services aux communautés vulnérables sont rendues difficiles.

Il y a des opportunités significatives pour lutter contre l'esclavage et la discrimination qui y est associée, en rapport avec les efforts de consolidation de la paix et la réinsertion des personnes vulnérables existents. Une mission de cadrage de l'OIT, sur le terrain en novembre 2017, a détecté un intérêt considérable de la part des gouvernements et des agences internationales pour répondre aux préoccupations de l'esclavage et de la discrimination qui y est associée dans les programmes de promotion et de protection des droits de l'homme et pour la fourniture d'une aide humanitaire et au développement.

Le projet à évaluer, a été approuvé pour une période de 46 mois (2019-2023). Il a officiellement commencé le 1^{er} octobre 2019. La mise en œuvre des activités a démarré en octobre 2022. Le budget total est de 1,875,282 US\$ couvert par une subvention du Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS).

Ainsi, les interventions dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous », ainsi qu'au Résultat 7, « Une protection adéquate et efficace au travail pour tous ».

2. Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre

2.1 Cadre logique

L'objectif global du projet est de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Cet objectif global

devra être atteint par le biais de trois principaux résultats intermédiaires (IO) avec les produits associés :

Résultat 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées ;

Résultat 2 : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

Résultat 3 : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

Des résultats obtenus par le projet d'octobre 2020 au mois d'avril 2023 sont entre autres :

Résultat 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.

- Une étude sur les besoins et les priorités des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage et les lacunes de la réponse actuelle dans 3 communautés du nord du Mali et 1 dans l'ouest du Mali a été réalisée par le partenaire ASI ;
- Dans le cadre d'un éveil de conscience accru des impacts de l'esclavage et de la discrimination sur les victimes par les représentants de l'Etat, les autorités traditionnelles et coutumières ainsi que la société civile, des dialogues communautaires de sensibilisation et des réunions publiques annuelles de sensibilisation ont été réalisées dans les localités du Nord (Ménaka et Gossi) et ont touché 400 personnes dont 90 lors du dialogue communautaire ;
- Au niveau national, trois événements annuels de sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage et à ses conséquences négatives sur les victimes et la cohésion sociale au Mali a touché 32 organisations gouvernementales et non-gouvernementales qui sont plus sensibles à la question ;
- À l'issue de la formation, les professionnels des médias publics et privés sont mobilisés pour couvrir des sujets liés à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage ; ce qui a abouti à la production et à la diffusion de 31 articles (vidéos, reportage, presse écrite, en ligne) sur l'esclavage. Aussi un cadre d'échange de gestion de connaissance a été créé entre ces professionnels formés ;

Résultat 2 : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

- Forte intégration du projet avec les acteurs humanitaires et de développement du Mali à travers sa participation dans les cadres du cluster protection, Terre et abris, Coalition nationale de lutte contre l'esclavage, commission de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées. Ce qui a permis au projet de référer 90 victimes pour une assistance en documents civils,
- Pour permettre l'accès à l'autonomisation socio-économique, aux compétences entrepreneuriales, 90 victimes de l'esclavage ont été formées sur la gestion d'entreprise à travers l'outil Germe du BIT (Gérer mieux votre entreprise) et les compétences de vie ; 90 victimes ont été appuyées dans la mise en place de leurs Activité Génératrice de Revenus (AGR) ;
- Dans le cadre de l'accès à la justice, les victimes sont sensibilisées sur leur droit, l'accès à la documentation civile par les parajuristes formés à travers la création et l'opérationnalisation des cliniques para juridiques ; ce qui a permis d'assister et de sensibiliser 958 victimes dont 468 femmes de l'esclavage dans les zones du Nord ;

Résultat 3 : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

- Deux ateliers sur la loi anti esclavagiste ont été organisés et ont abouti à la consolidation et la mise à disposition, pour adoption, de l'avant-projet de loi criminalisant la pratique de l'esclavage ;
- Les magistrats et auxiliaires de justice ainsi que les inspecteurs du travail et les partenaires sociaux des localités du projet ont été formés et ont démontré une connaissance améliorée sur l'action judiciaire contre l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage au Mali ;
- Le rapport du Conseil des Droits de l'Homme pour la période du 25 Mars au 31 Décembre 2021 contenant des recommandations fortes pour combattre l'esclavage à l'endroit du gouvernement du Mali est disponible.

2.2 Stratégie de mise en œuvre

2.2.1 L'approche programmatique

L'OIT travail en partenariat avec, Anti-Slavery International et TEMEDT en actions viables et pratiques pour apporter des avantages immédiats, tangibles et mesurables aux victimes et contribuer à des réformes plus systémiques à plus long terme.

2.2.2 L'approche territoriale

Avec TEMEDT le projet travail dans le Nord du Mali (les localités d'Andaraboukane, de Gossi dans la région de Tombouctou, de Menaka et de Kayes). La logique d'intervention envisagée comporte trois volets i) la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ; ii) l'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires ; iii) renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

2.2.3 Partenariats

Les activités liées au cadre juridique et à sa mise en œuvre sont menées en collaboration avec la Direction du travail, le ministère de la Justice, la Commission nationale des droits de l'homme, le ministère du Travail et la Commission nationale des droits de l'homme. Le projet coopère avec les agences compétentes du système des Nations Unies, en particulier la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). La mise en œuvre du projet requiert la coopération du « groupe de protection », dirigé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les programmes d'accès à la justice, y compris l'USAID. La responsabilité de la mise en œuvre des activités au niveau local incombe principalement à TEMEDT aidé d'Anti-Slavery pour le volet communautaire.

2.2.4 Niveau des politiques

Le travail au niveau des politiques s'appuie sur l'engagement de l'OIT à soutenir le gouvernement et les partenaires sociaux sur les politiques, les lois et les mécanismes de mise en œuvre du protocole de l'OIT sur le travail forcé ratifié par le Mali en 2016. Les observations et les recommandations de la Commission d'experts de l'OIT pour l'application des conventions sur le premier rapport du Mali relatif au Protocole sur le travail forcé, publié en 2020, sont un outil clé pour engager davantage le gouvernement ; de même que l'interaction avec les responsables de la Mauritanie et du Niger.

Principaux bénéficiaires du projet :

Les principaux bénéficiaires du projet sont :

- Les personnes victimes de l'esclavage
- Les autorités coutumières et religieuses
- Les collectivités territoriales
- Les Agences gouvernementales et non gouvernementales

Dispositif de gestion et de supervision technique du Projet :

Le projet est mis en œuvre par l'OIT en étroite collaboration avec les mandants tripartites de l'OIT et Anti-Slavery International ainsi que TEMEDT, des organisations pertinentes travaillant dans le domaine de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage. Le projet coopère également la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Le projet est géré conformément aux processus et procédures de l'OIT et bénéficie des structures de gestion de l'OIT. Le projet est mis en œuvre par une équipe de gestion et de soutien, basée au bureau de pays de l'OIT à Abidjan. Il est placé sous la supervision technique du chef du Service des principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS). L'équipe du projet comporte un chargé de programme national, un responsable national du suivi et de l'évaluation et un responsable des finances et de l'administration au Mali et un responsable des finances et de l'administration à temps partiel basé à Abidjan.

3. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION INTERNE FINALE

3.1 Contexte de l'évaluation

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars US et de moins de 5 millions de dollars US est sujet à deux évaluations, une évaluation à mi-parcours et une finale dont une soit être interne et l'autre soit indépendante. L'évaluation indépendante à mi-parcours a eu lieu en Aout 2022. La présente évaluation finale sera de gestion interne mais conduite par un bureau d'étude ou un consultant.

L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation interne finale suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, la liste de contrôle 3 des Directives pour l'élaboration des directives d'EVAL, intitulée « Préparation du rapport initial », la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 5 « Préparation du rapport d'évaluation ».

3.2 Objectifs spécifiques

L'objectif de cette évaluation finale est d'indiquer à toutes les parties prenantes du projet dans quelle mesure le projet a atteint ses buts et objectifs et de déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des résultats du projet. Les connaissances générées par l'évaluation alimenteront également la conception d'interventions futures pertinentes et contribueront à documenter les approches de gestion et de mise en œuvre. En particulier, cette évaluation finale sert les objectifs principaux suivants :

- Fournir une mesure finale du projet en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs et l'atteinte de ses résultats ; les stratégies et les modalités de mise en œuvre choisies ; les accords de partenariat, les contraintes et les opportunités ;
- Formuler des recommandations et identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques qui permettront de soutenir l'apprentissage organisationnel et le partage des connaissances pour l'OIT et ses partenaires et d'autres parties prenantes avec déjà la fin du projet.

3.3 Utilisateurs de l'évaluation

Le rapport de l'évaluation est destiné : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet (BIT, ASI, Temedt), aux partenaires techniques locaux, et au donateur (USDOS-DRL).

3.4 Portée de l'évaluation :

L'évaluation finale portera sur la période de mise en œuvre allant d'octobre 2020 à mai 2023. L'évaluation portera sur tous les résultats et produits clés qui ont été produits depuis le début du projet par tous les partenaires de mise en œuvre. Elle considérera l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation prendra également en compte l'évolution du contexte du pays (politique, social, économique, sécuritaire et sanitaire), de la région de Ménaka et d'Anderamboukane (exacerbation de l'insécurité) et de la Région de l'étude pilote, Kayes (Recrudescence des violences esclavagistes).

L'évaluation devra analyser comment et particulièrement pourquoi les résultats ont été obtenus de façon à renforcer l'apprentissage produit par cette évaluation. Les recommandations issues de l'évaluation doivent être étroitement liées aux résultats

de celle-ci et fournir des orientations claires aux parties prenantes auxquelles elles s'adressent.

3.5 Couverture géographique :

L'analyse géographique de l'évaluation doit couvrir le niveau national, Bamako et les localités d'intervention au Nord (Gossi, Ménaka, Anderamboukane) ainsi que Kayes, concernée par l'étude pilote. Elle comportera des visites de terrain ainsi que des entretiens avec les parties prenantes, notamment le partenaire ASI établi à Dakar.

4. CRITÈRES ET QUESTIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION

L'évaluateur aura à examiner les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants : pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité, genre et non-discrimination ; tels que définis dans le document « ILO policy guidelines for Evaluation, principles, rationale, planning and managing for evaluations 4^{me} édition » (voir Annexe 1).

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n ° 4 et à la note d'orientation n ° 7 d'EVAL afin de garantir la participation des parties prenantes.

En outre, elle devrait prêter une attention transversale aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.

L'évaluation sera effectuée selon les normes¹ d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci.

L'évaluateur doit examiner les questions évaluatives suivantes, qui pourraient être révisées dans la phase de démarrage et actualisées avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

¹ ST/SGB/2000 Regulation and Rules Governing Programme Planning, the Programme Aspects of the Budget, the Monitoring of Implementation and the Methods of Evaluation

Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet

1. Les besoins et problèmes initiaux existent-ils toujours et/ou de nouveaux besoins sont-ils apparus ?
2. Dans quelle mesure les principales parties prenantes (institutions nationales, groupes cibles) se sont-ils appropriés le projet depuis la phase de conception ?

Validité de la conception

3. Quels sont les facteurs externes qui ont influencé la capacité des partenaires de mise en œuvre à atteindre les objectifs prévus ?
4. Les réalisations ont-elles un lien de causalité avec les effets escomptés qui, à leur tour, sont liés à l'objectif de développement plus large ?

Performances et efficacité du projet

5. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs escomptés sont-ils atteints ?
6. La quantité et la qualité des résultats ont-elles été satisfaisantes, aux regards des indicateurs et cibles ? Comment les parties prenantes les perçoivent-elles ?
7. Le projet a-t-il eu des résultats inattendus ? Comment ont-ils affecté les résultats escomptés du projet ?
8. La gestion et la gouvernance du projet ont-elles été adéquates ? Les rôles et les responsabilités de toutes les parties concernées ont-ils été clairement compris ?

Efficiences des ressources utilisées

9. Les ressources techniques et financières disponibles ont-elles été suffisantes pour réaliser les plans du projet ?
10. Les ressources (ressources humaines, temps, expertise, fonds, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique afin de fournir le soutien nécessaire et d'atteindre les objectifs généraux du projet ?
11. La coopération entre les partenaires du projet a-t-elle été efficace ?

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

12. Quel niveau d'influence les effets du projet continueraient à avoir dans la lutte contre l'esclavage au niveau national et régional ?
13. Quelles approches et résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?

14. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du projet ?

Genre et non-discrimination

15. Quelles sont les principales réalisations du projet en matière de prise en compte des personnes marginalisées, des handicapés, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?
16. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?

L'évaluation portera également sur les pratiques émergentes et les enseignements tirés :

17. Quelles sont les bonnes pratiques émergentes et quels sont les enseignements tirés du projet qui peuvent être appliqués à la phase suivante et à d'autres projets similaires ?
18. Qu'est-ce qui aurait dû être différent et qu'est-ce qui devrait être évité dans la prochaine phase des projets ?

5. ASPECTS METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

Pour l'approche méthodologique, il s'agit à priori, d'une évaluation finale à la fois qualitative et quantitative. La méthodologie finale sera déterminée par le consultant en consultation et concertation avec l'équipe du projet.

L'évaluation sera conforme aux normes et standards d'évaluation et suivra les garanties éthiques, le tout comme spécifié dans les procédures d'évaluation de l'OIT. L'OIT adhère aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG) ainsi qu'aux normes de qualité de l'évaluation du CAD/OCDE.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapport.

La démarche méthodologique prendra en compte les points suivants,

1. Revue documentaire : notamment le rapport d'évaluation à mi-parcours (La revue du rapport d'évaluation à mi-parcours permettra d'identifier les besoins en termes d'approfondissement et de clarification de certains résultats du

projet notamment en termes de mesure des indicateurs d'effets, et de la manière dont les actions du projet ont permis d'atteindre les résultats), les des documents de projet, des rapports spécifiques d'activité, des études réalisées, rapports d'activités trimestriels, plans de travail, le PPTD, l'UNSDCF, etc. Cette phase sera couplée avec un entretien à distance et/ou physiquement avec l'équipe du projet, le personnel technique du BIT au niveau du bureau pays, du bureau régional et du siège pour permettre aux évaluateurs de recueillir l'avis et les orientations de ces cibles citées plus haut dans l'élaboration du rapport de démarrage. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation inclut dans le rapport de démarrage qui doit être finalisé en concertation avec l'équipe du projet.

2. Réalisation de contacts, d'entretiens et groupes focaux avec les principales parties prenantes du projet partenaires du projet aussi bien relevant du BIT, du donateur, du gouvernement, des partenaires sociaux, des organisations humanitaires et de développement et des autres institutions impliqués dans la mise en œuvre du projet et les bénéficiaires directs et indirect compris les bénéficiaires finaux (L'évaluateur doit indiquer les critères de sélection des personnes à interroger et la sélection des lieux sur le terrain doit être basée sur des critères à définir par l'évaluateur). Le projet intervient à deux niveaux, le niveau national (Bamako) et le niveau local. Compte tenu du risque sécuritaire au niveau local, qui concerne les localités de Gossi, Ménaka, Anderamboukane la collecte des données pour le niveau local sera à distance de façon virtuel en concertation avec l'évaluateur et l'équipe du projet. La décision sur les mécanismes de collecte de données sera définie dans l'étape de démarrage et approuvé par l'équipe du projet dans le rapport de démarrage

Atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation,

Un atelier avec les parties prenantes sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur au terme de la collecte des données sur le terrain. Il pourra être en ligne.

À la fin du processus de collecte des données et après l'atelier mentionné, l'évaluateur élaborera le projet de rapport (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le projet et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le projet consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour

laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation.

Les parties prenantes clés du projet

Organisations	Partie prenantes
Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de la Justice, Droits de l'Homme, ▪ Direction Nationale du Travail, ▪ Autorités administratives des localités du projet
Ambassade	Consulat de l'Ambassade des Etats-Unis au Mali
Humanitaire et de développement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cluster protection, ▪ Sous cluster T logement, terre, propriété et ressources naturelles, ▪ Norwegian refugee concil, ▪ Avocat Sans Frontière (ASF)
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes et pratiques assimilées, ▪ Mali Justice Project (MJP)_volet esclavage, ▪ Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH),
Equipe du projet/Donateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ILO (CO-Abidjan), ASI, Temedt ▪ Équipe technique du BIT au siège, ▪ Point focal du bailleur chargé de la subvention,
Bénéficiaires direct/indirect	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Victimes de l'esclavages (femmes et hommes), ▪ Les formateurs locaux germes, ▪ Les organes de Média formés par le projet

6. Principaux livrables

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 3 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail... Le rapport de démarrage devra être approuvé par le projet avant de commencer le travail sur le terrain.
- 2) **Un atelier de présentation de résultats préliminaires aux parties prenantes** qui aura lieu à la fin de la mission de terrain.
- 3) **Une première version du rapport d'évaluation interne finale** (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée (cf. annexe 3) dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT. Le rapport répondant aux

différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous, sera envoyé au responsable de l'évaluation.

- Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
 - Acronymes
 - Résumé exécutif
 - Description du projet
 - But, champ et clients de l'évaluation ;
 - Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
 - Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
 - Conclusions ;
 - Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute ;
 - Leçons apprises et bonnes pratiques ;
 - Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats par indicateurs planifiés et obtenus avec commentaires courtes pour chacun, et les leçons et bons pratiques par rapport aux format BIT/EVAL ; etc.) ;
4. Un résumé du rapport final de l'évaluation interne finale (format d'EVAL), sera transmis en même temps que le rapport final au responsable de l'évaluation. Ce résumé devra être rédigé sur la base du sommaire exécutif.
5. Un rapport final de l'évaluation selon la même structure requise pour la version draft

Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français et le rapport finale validé sera traduit en anglais par le consultant. Le rapport final devra comporter une trentaine de pages maximum (annexes non comprises. La qualité du rapport sera évaluée sur la base des listes de contrôle 5 et 6 d'EVAL/BIT.

La propriété des données de l'évaluation appartient au BIT. Le droit d'auteur du rapport d'évaluation appartient exclusivement au BIT. L'utilisation des données pour la publication et d'autres présentations ne peut être faite qu'avec l'accord écrit du BIT. Les principales parties prenantes peuvent utiliser le rapport d'évaluation de manière appropriée, conformément au but initial et avec les remerciements appropriés.

7. Conduite et gestion de l'évaluation

Consultant/trice

L'évaluation sera conduite par un consultant/trice jouissant d'une bonne réputation et démontrant de l'expertise nécessaire au bon déroulement de cette évaluation. Le consultant coordonnera avec l'équipe de projet et les parties prenantes pour mener à bien l'ensemble du processus d'évaluation. Il conduira une analyse documentaire de tous les documents pertinents et effectuera des entretiens avec les principales parties prenantes. Le consultant élaborera le rapport initial (y compris l'élaboration méthodologique), la première version et le rapport final dans les délais et en conformité avec l'OIT et les normes internationales. L'évaluateur conduira les entretiens et l'atelier de restitution aux différentes parties prenantes à la fin de la mission. Elle/Il participera aux débriefings avec les principales parties prenantes sur les principaux résultats et recommandations de l'évaluation.

Le consultant/trice justifiera, individuellement (et/ou avec l'appui du cabinet), des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire avec au moins 7 ans d'expérience dans l'évaluation de projets/programmes,
- Compétences et expérience avérées dans la réalisation d'évaluations de projets similaires, de préférence en Afrique subsaharienne, (Mali serait un atout) ;
- Solide expérience sur les thématiques en lien avec l'esclavage, le plaidoyer, l'entrepreneuriat local, ainsi que dans la programmation basée sur les droits de l'homme et la gestion axée sur les résultats seront un atout.
- Expérience de l'utilisation de l'approche de la théorie du changement dans l'évaluation,
- Connaissance approfondie et expérience de l'application des méthodologies de recherche qualitative et quantitative,
- Une expérience de l'observation directe et participative au sein de la communauté, et une expérience des techniques d'évaluation participative seraient un atout,
- Une connaissance des rôles et du mandat de l'OIT et de sa structure tripartite ainsi que des normes d'évaluation de l'ONU et de sa programmation est souhaitable,
- Excellentes capacités d'analyse et de communication,
- Excellentes compétences en matière de rédaction de rapports d'évaluation,
- Excellentes aptitudes à s'exprimer oralement en français (les langues locales, Bambara, Sonrhai, Arabe, Tamasheq, serait un atout).
- Le consultant devra être disponible à Bamako (voyage internationale n'est pas prévu).

Chronogramme de l'évaluation

Tâches	Responsable	Période (dates indicatifs)	Nombre de jours du cabinet
Rédaction du draft des termes de références	M&E Officer	28 avril. 2023	
Revue du draft des termes de références	Sr Monitoring and Evaluation Officer RO-Africa	28 avril. 2023 au 05 mai 2023	
Circulation des TdRs aux parties prenantes clés	M&E Officer	05-07 mai 2023	
Publication des termes de références	M&E Officer	16-31 mai 2023	
Évaluation des offres et établissement du contrat avec le cabinet retenu	Equipe du projet avec appui technique du Sr Monitoring and Evaluation Officer RO-Africa	01 au 09 Juin 2023	
Réunion préparatoire avec le cabinet	M&E Officer	09 juin 2023	0.5
Revue documentaire ; Conception des outils ; Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur	Consultant	12-14 juin 2023	3
Élaboration du rapport de démarrage y compris les outils de collecte des données	Consultant	15-16 juin 2023	1.5
Validation du rapport de démarrage et des outils de collecte des données	M&E Officer	19-20 juin 2023	0
Collecte de données	Consultant	21-29 juin 2023	7

Tâches	Responsable	Période (dates indicatifs)	Nombre de jours du cabinet
Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes	Consultant	03 juillet 2023	1
Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Consultant	07-10 juillet 2023	5
Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	M&E Officer	11-14 juillet 2023	0
Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	M&E Officer	17 juillet 2023	0
Intégration des commentaires dans le rapport	Consultant	18-19 juillet 2023	2
Révision et Transmission de la version finale du rapport	M&E Officer	20-21 juillet 2023	0
Révision par Sr Monitoring and Evaluation Officer RO-Africa pour commentaires finaux et publication en ligne	Sr Monitoring and Evaluation Officer RO-Africa	24 – 26 Juillet 2023	0
Total jours du consultant			20

L'évaluation sera réalisée entre juin et juillet 2023.

Il faut noter que les dates mentionnées dans les TdRs sont à titre indicatif et pourraient être légèrement revues si nécessaire.

Budget

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution.

- Les frais de consultance pour le consultant pour 20 jours ;
- L'appui pour l'organisation de l'atelier avec les parties prenantes

Dispositions légales et éthiques :

L'évaluation devra être conduite en conformité avec les normes et standards des Nations Unies en matière d'évaluation. Les évaluateurs/trices peuvent se référer aux directives du Groupe des Nations Unies sur l'Evaluation (GNUE) : <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines> et les Directives de l'OIT pour l'évaluation des politiques : Principes, justification, planification et gestion des évaluations la Guide.

Annexe 1 : Documents et outils pertinents sur la politique d'évaluation de l'OIT

Website EVAL portal on managing and conducting evaluation (all guidance notes, checklist, templates, etc.) -en Anglais

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_853289.pdf

En particulier:

- The ILO Policy Guidelines for evaluation: Principles, rationale, planning and managing for evaluations, 4th ed.

Et dans les sections 3 et 4:

- Template 3.1 Code of conduct form (To be signed by the evaluators)

- Guidance note 3.1. on integrating gender equality in the monitoring and evaluation of projects

-Guidance note 3.2. on adapting evaluation methods to the ILO's normative and tripartite mandate

- 4.4. Guidance note on stakeholders engagement in the ILO evaluation

-Checklists:

4.1 Preparing the evaluation report

4.2 Filing in the evaluation title page

4.3 Writing the evaluation report summary

4.4 Documents for project evaluators

4.6 Writing the inception report

4.7 Rating the quality of evaluation reports

- Templates

4.1 Lessons learned

4.2 Good practices

4.3 Evaluation summary (version pour l'évaluation interne va être donné par la gestionnaire)

4.4 Evaluation title page (version pour l'évaluation interne va être donné par la gestionnaire)

UNEG Ethical Guidelines for Evaluation

<http://www.unevaluation.org/document/download/548>

Annex 2 Processus de sélection du consultant

Pour la sélection, l'ensemble des dossiers seront soumis à une analyse technique et financière avec 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière.

Modalités de paiement

Les paiements seront effectués en franc CFA avec le mode de paiement suivant :

- (i) Première tranche : (20%) seront virés sur le compte bancaire du consultant après validation du rapport de démarrage incluant les outils de collecte plus 80% DSA;
- (ii) Deuxième tranche: Quarante pour cent (40%) seront virés sur le compte bancaire du consultant après soumission du rapport provisoire de l'évaluation.
- (iii) Dernière tranche: Quarante pour cent (40%) seront virés sur le compte bancaire du consultant après soumission du rapport final et autres produits y afférant à la satisfaction du BIT.